

« 75 ans après on commémore dans un contexte très inhabituel »

En raison du confinement et selon les règles définies par l'état, la commémoration de l'armistice du 8 Mai 1945 s'est déroulée de manière toute particulière en format restreint, sans public et en respectant les mesures de distanciation.

Au début de la cérémonie, le maire et son bureau exécutif allumèrent des lumignons avant de les déposer sur le monument aux morts. Ensuite, place aux lectures des discours de l'Etat et de l'Union Française des Anciens Combattants par Robert PINET Maire et Jean Claude MANQUAT Président de l'association patriotique Saint Bonnet de Chavagne – Montagne.

Montagne.

Avec émotion Isabelle COTTE adjointe a lu le poème de Paul

ELUARD « liberté » pour rappeler combien il était important d'honorer la mémoire de tous nos héros et de se souvenir toujours de toutes celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour la paix dans notre pays.

L'appel aux morts s'en suivi avant le dépôt de la gerbe officielle de la municipalité par Mr le maire en présence de Daniel DELAIGUE adjoint porte drapeau du jour avec un glaive désinfecté au préalable.

Une commémoration qui restera dans les mémoires par sa particularité et son contexte.

# **Infos pratiques**

#### Mairie fermée

du lundi 3 août au vendredi 14 août

#### Contact:

Tél.: 04 76 38 50 68 Fax: 04 76 38 11 43

mail: mairie.st.bonnet.chavagne@orange.fr

Service technique :

Dominique DUPUIS 06 89 88 25 35

Ecole St Bonnet: 04 76 38 04 62

Ecole Montagne: 04 76 36 45 67

Communauté de Communes:

04 76 38 45 48

EAU/ASSAINISSEMENT Numéro d'astreinte : 04.76.36.94.01











Maire
Jean-Claude Darlet

### **EDITO**

Le dé-confinement est en action. Les entreprises reprennent petit à petit leurs activités. L'école est finie. Les vacances estivales sont là. La nouvelle équipe municipale a été installée. Le nouveau Conseil Municipal a élu le Maire et les Adjoints. Nous devons maintenant relever les challenges qui se dresseront devant nous. Nous tenons à remercier tous les conseillers sortants et Robert Pinet, pour tous leurs engagements au service de notre commune. Nos projets pour notre village sont mesurés. Ils s'orientent sur un objectif principal de bien vivre ensemble. La dynamique de nos associations est essentielle. C'est le lieu de rencontre intergénérationnelle. La consolidation de notre diversité économique est primordiale tout en préservant notre agriculture performante et diversifiée, notre artisanat varié, en dynamisant nos commerces, en accueillant de nouveaux entrepreneurs qui grâce à la fibre optique pourront œuvrer à distance. Des lieux de rencontre, d'échanges sont à étudier notamment avec et pour les jeunes qui se sentent un peu oubliés en dehors du milieu scolaire. La vie éducative et culturelle doit être favorisée ainsi que le maintien des équipements publics au service de toute la

population. Des thématiques d'avenir sont aussi dans nos préoccupations telles que la transition énergétique, l'urbanisation maîtrisée, l'accueil des nouveaux habitants, la valorisation du très haut débit, ... Tous ses projets ne doivent pas contrarier les actions en cours comme la restauration des vitraux de l'église et l'accessibilité des bâtiments communaux. La refonte du Petit Chavanais qui vient de vous être distribué est l'illustration de notre volonté d'actions collectives au service de tous les chavanaises et chavanais.

Bonne lecture,

bonnes vacances.

# Les membres du nouveau conseil municipal:

# Les adjoints:



Céline Lantheaume Délégation aux affaires sociales, scolaires, communications externe



Bertrand Rey Délégation aux bâtiments communaux, château de l'Arthaudière, sécurité



Laurent Richard Sécurité, informatique, bâtiments communaux, château de l'Arthaudière, communication interne



Fabrice Prunelle Relation avec les associations, sécurité et communication

### Les conseillers:



Valérie Bellier



**Emilie Thobie** 



Jean Pierre Rose



**Annie Gueffier** 



Frédéric Jacquet



Isabelle Freixas



Cédrik Gardon



Ana Christina Fernandes



Etienne Petit-Jean



Jérôme Batailler

# Compte rendu du Conseil Municipal du 23 juin

Les membres du conseil ont débattu sur le fonctionnement du conseil municipal : l'installation des commissions obligatoires ; les délégations des adjoints ; l'indemnité du maire et des adjoints ; la nominations de délégués dans les structures.

Le vote des taux d'imposition, une décision modificative du budget a été votée afin d'intégrer deux nouvelles subventions à l'association des familles rurales pour un montant de 500€ et à l'espace de vie sociale pour un montant de 671€.

Un tour de table a été effectué sur les projets de chacun courant la mandature. Des questions diverses ont été abordé.

Le compte rendu complet est affiché en mairie et sur le site de la commune. Le maire sera présent tous les vendredis après midi en mairie et rencontrera tous ceux qui le souhaitent sur rendez-vous.

### Une année scolaire pas comme les autres!

Durant la période de confinement, les enseignants ont su mettre en place différentes méthodes afin que l'ensemble des élèves puissent avoir accès à l'enseignement à distance. Enfants, parents et enseignants ont découvert un nouveau genre de travail et chacun a dû s'adapter au mieux.

Le 11 mai, le dé-confinement a chamboulé cette organisation et la rentrée s'est fait dans le respect des gestes barrières. Les équipes ont fait le choix de reprendre à plein temps sur 4 jours avec 25 élèves.

La rentrée du 2 juin n'a pas été très différente concernant les règles sanitaires mais le nombre d'élèves est passé de 25 à 49 ce qui a impliqué la mise en place de groupe et un emploi du temps différent. Seule la classe de maternelle est restée fermée en accord avec les services municipaux. Les cours à distance se sont poursuivis pour qu'aucun des enfants ne soient pénalisés.

Le 17 juin le protocole s'est allégé pour une rentrée obligatoire le 22 juin sans règles de distanciation en maternelle afin que tous puissent reprendre le chemin de l'école.

On note un retour positif des parents sur le travail à la maison et on peut remercier les enseignants d'avoir gardés un contact permanent par téléphone et par mail avec les familles, durant cette période difficile.

Nous remercions également les ATSEMS et les employés municipaux pour leurs implications et leurs adaptabilités aux différentes situations.

Cette fin d'année est également marquée par le départ de Nathalie Bourroux qui après 7 ans en tant que directrice de notre école, rejoint l'équipe de Saint Lattier. Nous voulons lui adresser un grand merci pour son dévouement et son accessibilité durant toutes ces années. Nous souhaitons la bienvenue à son successeur Florian Cottaz

La rentrée 2020 se prépare déjà, les effectifs prévus sont quasiment équivalent à 2019, les tarifs cantine et garderie resteront identiques à l'année précédente.

Nathalie Bourroux et Florian Cottaz



Jean Claude Darlet remercie les enseignants lors du pot de départs de la directrice

Tous les parents sont invités à l'assemblée générale du sou des écoles dont la date vous sera précisée à la rentrée et nous vous rappelons l'importance de cette association pour la réalisation des projets scolaires.

### La fibre à Saint-Bonnet, Le projet du département avance.

Fin Juin le NRO principal (Nœud de Raccordement Optique) construit au pied de Bel -Air a été réceptionné.

Parallèlement, nous venons de terminer la mise en place des fourreaux et câbles de transports de fibre entre Saint Antoine et Saint Bonnet. Entre ce mois de Juillet et fin Septembre, de nouvelles tranchées seront effectuées entre Chatte et Saint Bonnet. Une troisième tranchée sera creusée en fin d'année entre Saint Lattier et Saint Bonnet. Les détails de ces travaux sont disponibles en mairie.

Une fois ces trois réseaux terminés, les travaux de mise en connexion du NRO pourront s'effectuer (Janvier – Juin 2021). L'objectif communal est fixé au 31 décembre 2025 une connexion haut débit via la fibre à l'ensemble des habitants de la commune.

Pour rappel, ce nouveau réseau de communication fonctionne par le biais de câbles enterrés, ainsi elle ne dépend pas d'une connexion par onde classique telle que la 4G ou la 5G dont nous entendons régulièrement parler. Le principal avantage de cette installation est de fournir une connexion à très haut débit entre 5 et 20 fois plus rapide que les réseaux habituels.

# **Brève**

-Vente de la Cure : le maire à signé la vente avec les nouveaux acquéreurs le 22 juin.



-Voyage AFR: Les enfants participants au projet sont partis en Bretagne le 6 juillet pour un voyage de 11 jours.

# Ambroisie, la responsabilité de tous

La lutte contre l'ambroisie relève de la responsabilité de la collectivité dans son ensemble. Les propriétaires, locataires, ayant droit ou occupants à quelque titre que ce soit sont tenus de prévenir la pousse des plants et de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie.



### Quelques règles de Bien Vivre Ensemble

-Afin de respecter la tranquillité de tous nous vous prions d'éviter de faire du bruit en soirée, la nuit les sons sont plus distincts et peuvent déranger vos voisins. Toutes les nuisances sonores ne provenant pas d'une activité professionnelle sont soumis à réglementation.

-Les chiens doivent impérativement être tenus en laisse et ne pas divaguer. Nous remercions les propriétaires d'animaux de faire attention à respecter la propreté du village. Aux termes de l'article L. 211-22 du Code rural, « les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière ». La convention avec la société SACPA renouvelée en début d'année en a vocation.

-Les containers installés prés du cimetière sont uniquement dédiés aux végétaux issus du cimetière.

Le dialogue reste toujours la meilleure des solutions.

#### Portrait d'un chavanais

Un ancien maire Chavanais n'est plus...

Le 15 mai dernier monsieur Constant DARLET est décédé dans sa 96e année. Natif, en 1924, à Saint-Bonnet de Chavagne, il a vécu à la ferme natale de « La Chave », une petite exploitation agricole comme il y en avait beaucoup à cette époque sur notre commune. Constant a dû quitter à regret ce lieu paisible et atypique de « La Chave » ces toutes dernières années, pour rejoindre la maison de retraite de Roybon avec Thérèse, son épouse. Le « Petit-Chavanais » se devait de rappeler que Constant DARLET a été élu municipal du 27 mai 1965 au 08 mars

1983. Au cours de ces 18 années au Conseil, il a exercé la fonction de maire du 23 mars 1968 au 26 mars 1977.

Les plus anciens se souviennent d'un homme sage, empli de bon sens, agréable à rencontrer.

À la tête de la commune on retiendra, entre autres, deux actions déterminantes de cette époque : le renforcement de l'alimentation en eau potable, les robinets en manquaient souvent les jours d'été au début des années 1970, ou encore l'amélioration des routes communales qui recevaient un trafic nouveau, de plus en plus important au cours de ces années de fort développement de l'agriculture et du parc motorisé.

Nous rappelons à son bon souvenir et adressons une pensée amicale et reconnaissante à sa famille.



# **Etat civil**

du 10 avril au 30 juin 2020

### **Naissances:**

COMBE Gabin, né le 14 avril. BONNARD Chloé, née le 2 juin. MENADI Maé, né le 12 juin.

JOLIVET Aaron, né le 12 juin.

# **Décès**:

DARLET Constant, décédé le 15 mai.

MANDIER (née GAILLARD) Renée, décédée le 26 juin.

MOMBARD Albert, décédé le 26 juin.



Le comité des fêtes vous annonce avec beaucoup de regret que la vogue 2020 n'aura pas lieu. Après concertation et vu les conditions actuelles nous préférons privilégier la sécurité de chacun d'entre nous. Il aurait été beaucoup trop difficile de faire respecter les règles de distanciation et d'hygiène que demande cette manifestation. Nous vous donnons rendez-vous le 5 septembre pour une soirée cinéma au château.

# L'association de chasse communale agrée ACCA

En cette période particulière notre assemblée générale ne pouvant avoir lieu la fédération nous a demandé de reconduire le même règlement que l'année précédente ,il n'y a pas non plus de renouvellement du bureau. Les tarifs restent inchangés pour la saison 2020. Les sociétaires ont reçu un compte rendu de la saison écoulée. Après concertation il a été décidé d'annuler le Ball-trap.

Les amis de l'Arthaudière ont tenu leur assemblée générale le 25 juin dernier à la salle polyvalente, sous la présidence de Françoise Cogne-Uillier. Même avec un public un peu moins nombreux, c'était un peu une retrouvaille, après la période de confinement. Les participants ont validé la bonne saison 2019. La présidente a rappelé les activités et les moments forts comme les dix ans d'expositions



d'œuvres par de nombreux artistes dans les salles des communs du château. Une forme de rétrospective qui a enchanté exposants et visiteurs.

Jean-Pierre Riffard a présenté les comptes financiers afin de les approuver et a rappelé combien l'aide de la commune est la bienvenue...

Sans conférence thématique cette année, l'assemblée s'est terminée par les perspectives 2020 déjà chamboulées par la situation actuelle. Les premières expositions de juin et de juillet ont été annulées, mais, reprendront en août et septembre pour terminer la saison avec les journées du patrimoine. Quant au voyage des adhérents, prévu en mai au château du Touvet et à Fort Barraux, il sera reproposé l'année prochaine.

#### La dynamo

Le 27 juin, les trois maires de Saint Bonnet de Chavagne, Saint Antoine l'Abbaye et Montagne ainsi que Michel Férot président de l'espace de vie sociale "La Dynamo » se sont réunis dans notre salle polyvalente pour signer une convention financière. L'objet de celle-ci est d'attribuer à « La Dynamo » les crédits accordés par la CAF qui soutient fortement ce projet. Cet EVS a pour but de recenser les besoins des habitants du territoire et de travailler sur des solutions à mettre en place. A ce



jour, 15 actions vont être lancées à plus ou moins long terme et une trentaine en réflexion sur des sujets aussi divers que les adolescents, le calendrier des manifestations, l'aide au numérique. Un autre axe fort sera également de soutenir les associations existantes qui ont toute leur raison d'être et qui contribuent fortement à dynamiser notre territoire. Rendez vous à l'automne!

#### La recette d'Iz

C'est l'été, connaissezvous

### le gratin Roannais?.

Recette pour

4 personnes

Ingrédients : 6 pommes de terre

5 tomates

5 courgettes

2 oignons

Etape 1:

Laver et éplucher les pommes de terre et les oignons. Garder la peau des tomates et des courgettes coupez le tout en rondelles. Etape 2:

Dans un plat allant au four, mettre une couche de pommes de terre, une couche de courgettes, une couche de tomates et une couche d'oignons. Saler et poivrer modérément entre chaque couche. Toutes les couches doivent être placées de façon horizontale. Renouveler l'opération jusqu'en haut du plat.

Etape 3:

Recouvrir de crème et mettre au four environ 1h30 à 180° suivant la puissance du four Etape 4 :

C'est prêt ! Régalezvous !

Si vous souhaitez partager votre recette avec Iz, déposez la en mairie.

Toutes les infos et de nombreuses photos sur : www.saint-bonnet-de-chavagne.fr